

Décision Générale colonial

Décision n° 11-93-1904 Mutation.

n° 11-93-1904

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 6 juillet 1904
Numéro JO n° 93 du 01/08/1904	Date du numéro 1 août 1904

TEXTE INTÉGRAL

M. Lefèvre, Administrateur adjoint de 3e classe des colonies, appelé à une autre destination est autorisé à prendre passage sur le paquebol « Nalal », attendu à Djibouti le 10 Juillet 1904.